

DU SORT DES TRAVAILLEURS

EN RÉPONSE À M. LE BARON Ch. DUPIN

par Louis COTTU

1841

PREMIÈRE PARTIE

*Il est des hommes doux, modérés, qui trouvent toujours que tout va bien, parce qu'ils ont intérêt que rien n'aille mieux, qui, autour d'une bonne table, soutiennent qu'il n'est pas vrai que le peuple ait faim, qui, le gousset bien garni, trouvent fort mauvais qu'on déclame en faveur des pauvres.
(J.-J. Rousseau.)*

CHAPITRE 1^{er}

Sur l'abolition de la propriété. - De l'égalité. - Du nivellement des salaires.

Tout le monde aujourd'hui reconnaît que l'industrie et les ouvriers sont depuis longtemps dans un état déplorable. M. Charles Dupin soutient le contraire; il prétend prouver aux ouvriers qu'ils sont tous surabondamment heureux, et que ceux qui ne partagent pas sa manière de voir sont des utopistes, des anarchistes ou des fous.

L'illustre savant ne paraît pas comprendre son époque. Complètement absorbé par les règles sèches d'une économie politique égoïste, il ignore les griefs et les misères des travailleurs: car, au lieu d'aborder franchement les questions sociales agitées par des réformateurs éclairés; au lieu de discuter avec calme et impartialité les réclamations des ouvriers, il les a dénaturées, afin de les mieux flétrir; et en cherchant à les flétrir d'une manière peu loyale devant un auditoire où les sophismes les plus extravagants restent toujours sans réplique, M. Ch. Dupin s'est accordé un triomphe d'autant plus triste qu'il était plus facile.

Pour ne pas être accusé de nous livrer à des déclamations vagues et sans fondement, nous allons procéder, le livre du professeur en main, à l'examen des allégations qu'il contient. - Citons textuellement:

«Au nom du bien-être universel, certains orateurs, certains écrivains ont tâché d'ébranler les premières assises de l'ordre social; ils ont attaqué surtout la propriété, comme un obstacle à la prospérité publique, en proclamant le partage des biens-fonds et la division forcée des capitaux. Aux yeux des apôtres de l'anarchie, la spoliation violente des possessions et des héritages, semblait la seule mesure qui pût rendre heureux et paisible le peuple français».

Que signifie cette tirade? Qui parle d'abolir la propriété? Pourquoi attribuer aux ouvriers pétitionnaires des doctrines qui n'appartiennent qu'à quelques sectateurs isolés?... Mais M. Ch. Dupin sait bien que les réclamations des travailleurs sont fondées, qu'elles sont conformes à la justice et à la raison; il sait fort bien aussi que ce n'est qu'en dénaturant les bonnes intentions qu'on peut amener contre elles les colères des âmes timorées. On trouvera peut-être que cette manière de procéder n'est pas très-généreuse de la part de M. Ch. Dupin; mais on ne saurait disconvenir qu'elle est très-ingénieuse, surtout lorsqu'on aura lu la citation suivante.

«Comptant pour rien l'égalité des droits devant la loi, devant la justice et devant la raison, cette égalité, conquête immortelle de notre révolution, ils leur font rêver une autre égalité dont aucun peuple n'a jamais dû, n'a jamais pu jouir: l'égalité des fortunes, l'égalité des salaires entre ceux qui les méritent et ceux qui n'en sont pas dignes».

Voilà qui est plus fort. Non content d'imputer aux ouvriers des doctrines insensées, telles que celle de l'abolition de la propriété, M. Ch. Dupin ajoute encore celles du nivellement des salaires et de légalité absolue. Comme si le simple bon sens n'avait pas toujours distingué l'homme fainéant de l'homme laborieux, l'homme économe de l'homme prodigue, l'homme sobre de l'intempérant, l'homme intelligent de l'homme stupide! Les ouvriers ne réclament point un nivellement de salaires; vous le savez bien, illustre savant... Mais nous oublions que, fidèle à sa tactique, M. Ch. Dupin veut effrayer les âmes timorées: peu lui importe l'exactitude de ce qu'il avance, pourvu qu'il atteigne son but, tout lui est bon. Après avoir effrayé les riches en leur parlant de l'abolition de la propriété, il était urgent de parler du nivellement des salaires, afin de jeter la division parmi les travailleurs: car il est clair qu'un homme laborieux voudra toucher un salaire plus fort que l'homme indolent. M. Ch. Dupin nous apprend cette vérité profonde; on ne saurait trop l'en remercier.

«Combien sont coupables, dit M. Ch. Dupin, ceux qui, cherchant à troubler la paix de la société, versent dans le cœur des ouvriers tous les ferments de la discorde et tous les venins de la haine contre les chefs qui font prospérer l'industrie!».

Si réellement il y avait de tels hommes, M. Dupin, nous ferions chorus d'indignation avec vous. Mais convaincu de la fausseté de votre allégation, nous dirons: Combien sont coupables les hommes qui, sous le prétexte de sauver l'ordre social, ne craignent pas de travestir la vérité, de lancer du haut de leurs dignités l'injure et la calomnie contre des infortunés qui se plaignent, et contre les réformateurs consciencieux qui espèrent en l'avenir!

CHAPITRE 2

La loi agraire - Détails curieux - Statistique - M. Ch. Dupin battu par ses propres armes - Les ouvriers de Paris et des Départements.

Après avoir, suivant l'usage, flétri les anarchistes, les passions coupables; après avoir répété tous les lieux communs du vocabulaire des conservateurs, de ces hommes qui trouvent que tout ne saurait aller mieux; après avoir parlé de la *prospérité publique* (toujours textuel) qui fait de notre société un *el dorado*, un paradis terrestre; M. Ch. Dupin, par compensation, sans doute, arrive à la statistique: c'est *le nec plus ultra* des arguments. Il n'y a rien d'exact comme la statistique, quand elle est exacte! Cependant soyons juste; reconnaissons qu'il y a dans cette statistique des choses vraies et des choses fausses; seulement celles qui sont vraies ne prouvent pas grand'chose, et celles qui sont fausses prouvent quelque chose, comme on va voir. Laissons parler le professeur:

«Si l'on parvenait à réaliser le rêve des lois agraires; si l'on procédait au partage égal des produits de l'industrie entre tous les Français, la part de chacun, grand ou petit, fort ou faible, oisif ou laborieux, s'élèverait seulement à 80 centimes par jour».

Ceci n'est pas nouveau; mais qu'est-ce que cela prouve? Qui demande la loi agraire? Toute la presse a désavoué les doctrines des niveleurs de propriétés. Tout le monde sait qu'une répartition de biens, égale aujourd'hui, cesserait de l'être demain. Cependant prenons M. Ch. Dupin au mot pour son chiffre de 80 centimes, qui reviendrait par jour à chacun des trente-quatre millions de Français; et supposons un instant que cette répartition soit praticable: eh bien! qu'arriverait-t-il? Chaque famille se composant, *terme moyen*, de quatre personnes (voir la statistique), il y aurait donc pour chaque chef de famille un revenu quotidien de 3fr.20, c'est-à-dire 4 fois 80 centimes. Si maintenant on veut bien se souvenir qu'il y a des milliers d'ouvriers dont le salaire ne s'élève pas au delà de 1fr.50 ou 2fr. par jour, on se demande à quoi aboutit la science tant vantée de M. Ch. Dupin, puisqu'elle lui fait prouver précisément le contraire de ce qu'il voulait démontrer. Car il est évident que si le partage des fortunes donnait à chaque famille un revenu de 3fr.20 par jour, il devrait y avoir place pour tout le monde au banquet social: c'est la preuve la plus irréfragable que l'on puisse donner du vice de nos institutions sociales.

Maintenant voyons quel meilleur parti M. Ch. Dupin tire de son hypothèse du partage des biens. Si vous *atomisez* ainsi les capitaux, dit-il, combien pourrez-vous élever de beaux monuments, construire des chemins de fer, qui vous coûteront des millions? Comment ferez-vous pour réunir ces millions?

Ah! combien ce raisonnement est joli ! Ainsi le principe fécond de l'association, aux yeux de M. Dupin, est une absurdité! Pour nous, nous ne saurions comprendre que 100 millions fournis par dix capitalistes aient plus de valeur que s'ils l'étaient par dix mille, par exemple. Est-ce que deux fois cinquante mille francs ont plus de valeur que cent mille fois un franc?

Mais M. Ch. Dupin, en parlant aux classes industrielles de la France, a donc cru parler à un peuple d'idiots? On serait tenter de le croire en lisant le passage relatif aux brevets d'invention.

Comment oser parler de prospérité publique lorsque tout languit, commerce et industrie? Que signifient ces brevets d'invention *dont le nombre s'est considérablement accru*? Or, tout le monde sait qu'il y a au ministère du commerce un magasin permanent de brevets d'invention, que chacun peut se procurer moyennant rétribution, l'homme digne comme le charlatan. Ces brevets d'invention accordés en grand nombre, loin de prouver la prospérité publique, dénotent non-seulement le charlatanisme de notre époque, mais accusent hautement la complaisance coupable du ministre qui les accorde si facilement.

Pour prouver aux ouvriers de Paris et des grandes villes le bonheur dont ils jouissent sans s'en douter, M. Ch. Dupin fait connaître le prix des journées de plusieurs professions exercées à Paris. Autant de chiffres, presque autant d'erreurs. Ainsi, il n'est pas exact de dire que les coupeurs d'habits gagnent 15 fr. par jour; il ne l'est pas davantage d'estimer 20 fr. la journée d'un horloger. Nous savons bien que M. Ch. Dupin a eu le soin de parler des ouvriers *très-habiles*. Ordinairement on ne procède pas ainsi en statistique: c'est la moyenne qu'il faut prendre: les tailleurs d'habits ne gagnent pas 15 fr. par jour; la moyenne des ouvriers horlogers est de 4 fr. On ne nous accusera pas d'exagération; car M. Louis Blanc, dans son *Organisation du travail*, ne porte qu'à 3fr.50, la moyenne des journées pour les horlogers de Paris.

Si déjà le lecteur a pu s'étonner des incroyables erreurs de M. Ch. Dupin, que dira-t-il lorsqu'il aura lu ce qui suit ?

Il n'est pas exact de dire que les compositeurs d'imprimerie gagnent 6 francs par jour. Il n'y a pas de profession plus ingrate et où le salaire soit plus incertain. Un compositeur gagne aujourd'hui 4 francs, le lendemain il ne gagne que 2 francs, 1 franc, quelquefois rien, sans que pour cela les travaux aient été suspendus; cela tient à l'organisation vicieuse de ce genre d'industrie. Avant de faire de la statistique sur laquelle le public fait foi, ne serait-il pas bon de prendre des renseignements? Et si M. Charles Dupin avait consulté quelques imprimeurs de Paris, il aurait appris que quelques compositeurs peuvent effectivement gagner 6 et même 8 francs par jour, mais que ces privilégiés sont au nombre de cinq ou six sur cent; M. Charles Dupin aurait appris aussi que la moyenne du salaire des compositeurs ne va pas au delà de 3fr.50 par jour.

Malgré notre respect pour les profondes connaissances de l'illustre savant, nous ne pouvions laisser passer sans les relever de semblables erreurs. Si pour les autres professions l'exactitude des chiffres est analogue à celle-ci, c'est-à-dire donne une différence de moitié, on peut se faire une idée du fatras d'erreurs que doit offrir la statistique du savant académicien.

M. Charles Dupin suppose que les ouvriers des départements pourraient dire à ceux de Paris :«*Vous êtes l'aristocratie des ouvriers, et les Bretons, les Limousins, les Auvergnats en sont le peuple. Vous gagnez trois fois, quatre fois, dix fois la part que l'égalité réclame*».

Mais n'est-il pas évident que si les Bretons, les Limousins gagnent moins, leurs dépenses sont aussi moindres? Que signifie donc ce reproche gratuit d'aristocratie? Pour qu'on ne se méprenne pas sur nos paroles, nous dirons que la position de l'ouvrier de Paris, malgré la supériorité de salaire, est aussi précaire que celle des ouvriers bretons, etc... etc... En vérité, on ne comprend pas qu'un académicien ose débiter publiquement de si pitoyables harangues.

CHAPITRE 3

Quatorze et seize heures de travail par jour. Encore de la statistique curieuse.

Lorsque les ouvriers de certaines professions ont réclamé une réduction de deux heures de travail par jour, on pouvait croire que, guidés par un sentiment de justice et d'humanité, les économistes et les administrateurs ouvriraient enfin les yeux, et feraient droit à cette demande. Nouvelle déception! L'économie politique s'y oppose; c'est M. Ch. Dupin qui le dit. Écoutez:

«Sur 34 millions de Français, aujourd'hui 18 millions sont nécessaires aux travaux des champs, aux travaux qu'il est impossible de supprimer ni d'ajourner, puisqu'ils produisent le vin, la viande, les fruits, les légumes et le pain, qui vous nourrissent tous... Pour exécuter autant d'ouvrage que 18 millions de campagnards employés quatorze heures par jour, combien faut-il de campagnards employés douze heures? Il en faut 21 millions. Si vous êtes bien déterminés de continuer à boire suivant votre soif, à manger suivant votre faim, il faut par conséquent, d'après votre système, que 3 millions de Français quittent les travaux divers de l'industrie, et passent au travail des champs.

Ainsi, voilà les classes non agricoles, celles des arts et métiers de toutes sortes, réduites de 16 à 13 millions. Ce n'est pas tout: 13 millions d'industriels qui travailleront douze heures ne feront pas plus d'ouvrage que n'en faisaient 11 millions travaillant quatorze heures.

Donc, l'idée désastreuse d'ôter ces deux heures à votre travail journalier, pour la totalité des produits industriels, vous et vos familles jouissez des maisons, des meubles, des habits, des outils qui vous sont indispensables, et des plaisirs du dimanche et des comforts de la semaine, cette idée revient à retrancher des produits français ce qui procure à la fois le superflu, l'agréable et le nécessaire donné par la différence de 16 à 11 millions d'industriels; c'est une perte sèche de cinq millions de travailleurs. Vous en faites-vous quelque idée?».

La réponse est facile. On voit que M. Ch. Dupin menace la France de manquer de maisons, de meubles, d'habits et d'outils; comme si la surabondance des produits de l'industrie n'était pas reconnue par tous comme le principal obstacle au bien-être des ouvriers. Il menace d'une disette de pain, de vin et de légumes, comme si la disette des produits de la terre provenait du manque de travailleurs. Il menace la France de manquer d'ouvriers, comme s'il n'était pas évident que depuis longtemps le nombre des ouvriers inoccupés est devenu si grand en France, qu'il remplirait, et au delà, les deux heures supprimées auxquelles tient tant le savant économiste.

Comment M. Ch. Dupin, qui se pique de faire progresser l'économie politique, n'a-t-il pas senti que, si le malaise des ouvriers vient de ce qu'on produit au delà des besoins de la consommation, sa statistique est ruinée de fond en comble? Est-ce qu'une production continue et toujours croissante, sans mesure et sans règle, ne viole pas la loi économique, qui veut que la production soit en rapport avec la consommation?

M. Ch. Dupin pourrait-il consulter ses confrères les médecins de l'Académie et leur demander si, sous le point de vue hygiénique, dans l'intérêt bien entendu de la santé publique, il est prudent et humain d'attacher un homme à un travail matériel pendant quatorze ou seize heures chaque jour? Peut-on soutenir qu'il soit convenable et juste d'augmenter le travail en diminuant le salaire? Voilà cependant à quelles conclusions aboutit l'économie politique de M. Ch. Dupin. Que de choses il y aurait encore à réfuter dans le livre que M. Dupin a intitulé: *Bien-être et concorde des classes et du peuple français!* Il y a de tout dans ce livre, excepté des idées généreuses: on y voit l'homme politique dominant l'homme savant. C'est une chose bien triste que de voir un homme comme M. Ch. Dupin, abuser de sa réputation, et couvrir du manteau de la science les erreurs les plus grossières.

Nous aurions pu parler du nombre prodigieux de traitements que l'État accorde à M. Ch. Dupin; nous avons dédaigné un tel sujet qui eût été très-fécond: ceci étant du domaine de la statistique, nous y renvoyons M. Ch. Dupin.

DEUXIÈME PARTIE

CHAPITRE 4

Fausse idée qu'on se fait des ouvriers. Comparaison entre les ouvriers et les maîtres. La concurrence illimitée. Les hôpitaux. Paupérisme. Encore de la statistique.

A en croire M. Ch. Dupin, tout est bien, il faut laisser aller les choses; il faut renoncer à l'espoir d'améliorer nos institutions sociales.

Mais nous, nous déclarons que beaucoup d'améliorations sont urgentes, praticables, et qu'il faut y songer sérieusement si l'on veut éviter d'épouvantables catastrophes; car, comme l'a dit un écrivain aussi spirituel que profond, «*si l'ordre social n'est basé que sur la patience des classes laborieuses, que deviendra l'ordre social quand la patience viendra à leur manquer? Cela vaut la peine d'y penser*».

Ce qui a souvent dérouté les bons esprits de s'occuper du sort des travailleurs, c'est le langage hypocrite de certains gens qui s'efforcent de démontrer, en les exagérant, les vices et l'inconduite de quelques individus dégradés par la misère. Et cependant, il serait facile de prouver que les exemples de débauche ou d'intempérance ne sont pas plus nombreux dans la classe ouvrière que dans les autres classes de la société, où souvent toute la vertu consiste à cacher les vices sous des dehors trompeurs. Pourquoi ne serait-on pas indulgent envers les travailleurs comme on l'est envers leurs semblables? Riches et pauvres, ouvriers et maîtres ne sont-ils pas tous de la même famille?

Et pourtant quelle énorme différence existe entre ces deux classes de citoyens qu'on devrait rapprocher au lieu de les désunir! Les premiers ont un capital ou un crédit; les seconds n'ont ni l'un ni l'autre, pour la plupart; ceux-ci sont protégés par les lois, ceux-là ne sont protégés par personne. Abandonnés au hasard, ils végètent dans des ateliers malsains où un travail abrutissant ne rapporte qu'un salaire insuffisant et diminuant de jour en jour...

C'est une erreur de croire qu'on ait fait assez pour l'humanité, en augmentant le nombre des hôpitaux et des bureaux de charité, en créant des caisses d'épargnes et des salles d'asile. Toutes ces institutions sont admirables; grâces soient rendues à leurs fondateurs. Mais n'est-il pas évident que tout cela est et sera toujours insuffisant?

En effet, les hôpitaux et les bureaux de charité ne peuvent apporter qu'un soulagement à un mal présent; ils ne sont point un remède qui doive améliorer l'avenir. Quant aux salles d'asile, aux écoles gratuites, elles doivent bien, nous le reconnaissons, et nous nous en félicitons, améliorer les classes ouvrières, les rendre un jour plus morales et surtout plus intelligentes. Mais aussi, à mesure qu'elles deviendront plus morales et plus intelligentes, elles deviendront en même temps plus exigeantes, moins disposées à se contenter d'un faible salaire; car alors elles n'auront pas seulement à satisfaire les besoins matériels de la vie, mais encore des besoins plus nobles qu'aura fait naître le développement de leur intelligence. La débauche et le vice s'accommodent bien plus de la misère que la moralité et la vertu. On n'en saurait douter, l'amélioration des classes laborieuses conduit bien plus sûrement à une nouvelle organisation du travail que leur abrutissement. Plus elles seront éclairées, plus une réforme sera urgente sous ce rapport.

Ne vaudrait-il donc pas mieux prévenir le mal que d'aviser plus tard aux moyens de le guérir? Car si l'on n'y prend garde, il faudra, comme en Angleterre, avoir une taxe des pauvres, et un jour viendra où une moitié de la population tendra la main devant l'autre moitié. Voilà où nous conduit le funeste système de la concurrence illimitée.

Mais, disent les économistes, nos pères se sont donc trompés en supprimant les jurandes et les maîtrises? pas précisément. Mais ils ont extirpé un abus, sans s'apercevoir qu'ils en créaient un plus grand encore: car il est impossible de ne pas se faire cette simple question: *Où s'arrêtera ce bon marché préconisé?* Il faut pourtant qu'il ait une limite. Qui fixera cette limite, si ce n'est un gouvernement? En vain dira-t-on que faire intervenir le gouvernement dans les affaires des citoyens, ce serait attenter à la liberté...

Étrange manière de comprendre la liberté! Comment un gouvernement n'aurait pas le droit de protéger le faible contre le fort, de faire triompher la justice de l'injustice? Puisqu'on a enfin reconnu le besoin de régler le travail des enfants dans les manufactures, pourquoi ne réglerait-on pas celui des hommes? Serait-ce

donc un mal que de mettre un frein à l'accroissement de ces fortunes scandaleuses, rapidement acquises, et qui contrastent avec l'extrême misère?

(Au moment où l'on met sous presse ce petit livre, on s'occupe de régler le travail des enfants dans les manufactures. C'est un progrès: nous le constatons avec plaisir).

Pour soutenir la concurrence, les fabricants ne font point peser le rabais sur leurs bénéfiques, mais sur le salaire des ouvriers. Tant que les travailleurs ne seront point protégés par les lois, ils seront forcés de souscrire aux exigences les plus déraisonnables et les plus iniques. Tel ouvrier qui gagnait 5 francs par jour à Saint-Étienne, gagne maintenant 75c. Il faut le lire pour le croire, dit *l'Ami des ouvriers*. Il faut pourtant que ce rabais ait un terme. Au lieu de quatorze ou seize heures de travail, on pourra aussi exiger vingt heures. Pourquoi pas? Qui s'y oppose?

Sans doute il y aura toujours des pauvres, parce que l'ivrognerie, la débauche, la paresse, seront toujours des misères inhérentes à l'humanité. Mais ceux qui se plaignent aujourd'hui sont-ils donc tous des ivrognes, des débauchés ou des fainéants? Puisqu'une société ne peut exister sans pauvres, pourquoi ne pas faire en sorte qu'il y en ait le moins possible? La statistique officielle nous apprend que Paris, dont la population s'élève à 909.000 habitants, compte 65.000 personnes qui ont recours à la charité publique, et reçoivent, en moyenne, un subside de 5 centimes par jour.

Combien cette statistique est triste et humiliante pour l'humanité! Qui dira le nombre de ceux qui souffrent et qui n'ont jamais eu recours aux bureaux de bienfaisance?

CHAPITRE 5

Causes des crises du commerce et de l'industrie. Triste et cruel rapprochement. Preuve de la possibilité d'une amélioration. Conclusion.

Tout s'enchaîne dans la société comme dans une machine: le moindre vice dans la base fondamentale suffit pour paralyser l'activité du rouage. Nous voulons, par cette comparaison, démontrer que tout le mal vient de ce que le salaire des ouvriers n'est pas généralement fixé d'une manière équitable, eu égard aux bénéfiques que retirent les fabricants et les capitalistes. Or, quand la classe des ouvriers, qui est très-nombreuse, ne peut se procurer le nécessaire, le strict confortable de la vie, il en résulte un encombrement dans les magasins du petit commerce. De la gêne du petit commerce vient naturellement celle du grand, etc..., etc... Alors la consommation diminue, se ralentit peu à peu, puis tout s'arrête. Quelques-uns se sont enrichis, d'autres ont fait faillite, beaucoup sont dans la misère. Qui profite alors du bon marché? celui-là seul qui peut consommer. En jetant les yeux autour de soi, que voit-on? un peuple indigent au sein de l'abondance.

Les maisons, les habitations, ne manquent point chez nous, pas plus que des matériaux pour en construire, pas plus que les récoltes sur notre sol; et cependant des milliers d'hommes errent sans asile et sans pain au milieu de nos fertiles contrées!

Les magasins abondent de draps, de toiles, de tissus de tous genres, qui manquent de débouchés; et ceux-là mêmes qui les ont fabriqués sont privés de vêtements! Quel triste et cruel rapprochement! Quelle douleur poignante pour l'homme de bien à qui l'on vient dire que la société est sagement organisée! Et nous, nous disons qu'il est du devoir des gouvernements d'opposer un remède à un tel état de choses. Tant que les classes ouvrières ont vécu dans l'ignorance, l'exploitation de l'homme par l'homme a pu subsister comme tant d'abus monstrueux qui ont disparu, après avoir passé pendant longtemps pour des choses fort naturelles. Mais maintenant que l'instruction est répandue dans toutes les classes de la société, maintenant que chacun a le sentiment du devoir et celui du droit, il ne serait pas prudent de *laisser aller les choses*, comme disent les conservateurs.

Car, on essaierait en vain de se le dissimuler, il existe un antagonisme presque sauvage entre toutes les classes de la société. L'ouvrier, au lieu d'être un commerçant échangeant une marchandise contre une autre, en donnant ses bras et son intelligence; l'ouvrier, disons-nous, est traité par certains maîtres comme un instrument de fortune qui doit rapporter beaucoup et coûter peu. L'état de l'ouvrier, depuis le système de la concurrence illimitée, c'est l'esclavage, hypocritement décoré du nom de liberté. Si l'on trouvait ces paroles empreintes d'exagération, nous renverrions au *Mémoire sur l'état physique des ouvriers*, par le

M. docteur Villermé, où l'on trouve ce passage: «*Dans plusieurs départements j'ai rencontré des hommes avouant impudemment qu'ils sont fabricants pour devenir riches, non pour être philanthropes. Combien d'hommes, ajoute M. Villermé, pensent tout bas ce que ceux-là disent tout haut! Comment s'étonner que la réforme marche si lentement!*».

La plume nous tombe des mains, après une pareille citation; il ne nous reste plus qu'à conclure.

CONCLUSION

En présence d'un tableau si triste, on s'étonne de l'indifférence des administrateurs et des hommes d'État. Les avertissements n'ont pas manqué; des réformateurs de toutes nuances sont venus apporter le tribut de leurs lumières. Les doctrines de Saint-Simon, de Fourier, de Robert Owen, n'ont abouti qu'à quelques théories hérétiques dont l'application n'a pas été tentée jusqu'à ce jour.

Un publiciste justement renommé, M. Louis Blanc, a écrit un traité sur l'*Organisation du travail*, que tous les hommes sérieux devront lire et méditer attentivement.

Aux yeux de quelques hommes de bien, les améliorations proposées par ces savants réformateurs ne peuvent s'introduire que graduellement, de manière à ne blesser les idées reçues ni à contrarier brusquement les mœurs et habitudes des peuples. Mais en attendant une réforme plus radicale et plus complète, ne pourrait-on pas tenter quelques remèdes provisoires comme moyens de transition?

Pourquoi, par exemple, au nom de l'humanité, ne voterait-on pas une loi qui fixerait le maximum de travail quotidien des ouvriers? Que l'ouvrier à la tâche dépasse ce maximum, si bon lui semble, mais qu'il n'y soit pas forcé. Pourquoi ne mettrait-on pas un frein à cette dépense de la vie des travailleurs, puisqu'il est évident que la production répond au delà des besoins de la consommation? Si le fabricant tient à produire toujours le même nombre de marchandises, personne ne s'y opposera; mais au lieu de faire travailler quinze heures par jour cinquante ouvriers, il en emploiera soixante-quinze qui ne travailleront que dix heures, par exemple. Mais en même temps, que des *Conseils de prud'hommes* soient institués pour fixer sur des bases équitables le salaire des ouvriers et le bénéfice des fabricants.

Qu'on réfléchisse un peu aux résultats qu'aurait sur toute la surface de la France une semblable mesure. On verrait un grand nombre d'hommes, inoccupés jusqu'alors, remplir les ateliers et fabriques, s'y livrer à un travail régulier et modéré. Ces hommes augmenteraient le nombre des consommateurs, et des produits de toutes sortes s'écouleraient peu à peu. Le paupérisme ne disparaîtrait pas, mais il diminuerait; tandis qu'avec l'organisation actuelle il ne tend qu'à s'accroître de jour en jour.

Craindrait-on de tuer l'émulation et le perfectionnement des arts et métiers? Vains mots que tout cela, vains mots qui ont toujours servi d'excuse à l'égoïsme et à la cupidité! - Les ouvriers sont-ils devenus moins adroits et moins habiles depuis qu'on a réduit leurs salaires?

Objectera-t-on la concurrence étrangère? Voilà, il est vrai, l'argument le plus sérieux que l'on puisse opposer au projet d'amélioration que nous proposons. Il est évident que la refonte du système des douanes serait le complément de cette nouvelle organisation de l'industrie, jusqu'à ce que les peuples voisins, imitant notre exemple, s'efforçassent aussi de rapprocher chez eux tous les intérêts, d'éteindre ces sentiments de haine et de vengeance, au lieu de les exciter et de les réprimer: car ce n'est pas avec le sabre et le code pénal qu'on raffermirait un édifice social ébranlé.

Le gouvernement qui voudra s'occuper de l'organisation du travail devra agir avec prudence et fermeté, et ne point craindre de froisser quelques intérêts égoïstes; c'est à ce prix que l'ordre social peut être sauvé. Toute la science des gouvernements consiste à maintenir un sage équilibre de bien-être entre tous les citoyens, en s'opposant au scandaleux accroissement des grandes fortunes qui engendrent les grandes misères. Tous les philosophes, depuis Platon jusqu'à J.-J.-Rousseau, nous ont répété ces enseignements.

Puissent les législateurs se rappeler ces vérités oubliées; puissent-ils surtout se bien souvenir que, puisque la société et les lois qui la régissent sont l'œuvre des hommes, elles ne peuvent être modifiées que par les hommes!

FIN.